

J
103
H72
1965
F55

CANADA. PARLEMENT.
CHAMBRE DES COMMUNES.
COMITE PERMANENT DES
FINANCES, DU COMMERCE
ET DES QUESTIONS
ECONOMIQUES, 1965.

A4
DATE

Procès-verbaux.
NAME - NOM

Canada. Parlement. Chambre des
Communes. Comité permanent des
finances, du commerce et des
questions économiques.

J
103
H72
1965
F55
A4

CHAMBRE DES COMMUNES

Troisième session de la vingt-sixième législature

1965

COMITÉ PERMANENT
DES

**FINANCES, DU COMMERCE ET DES QUESTIONS
ÉCONOMIQUES**

Président: M. LAWRENCE T. PENNELL

PROCÈS-VERBAUX

Fascicule 1

SÉANCES DU MARDI 22 JUIN 1965

ET DU

MARDI 29 JUIN 1965

Premier rapport du sous-comité du programme et de la procédure.

ROGER DUHAMEL, M.S.R.C.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1965

22734—1

COMITÉ PERMANENT
DES
FINANCES, DU COMMERCE
ET DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Président: M. LAWRENCE T. PENNELL

Vice-président: M. M.-J. MOREAU
et MM.

Bell,
Cameron (*Nanaïmo-
Cowichan-Les Îles*),
Chrétien,
Flemming (*Victoria-
Carleton*),
Forest,
Francis,

Gelber,
Grafftey,
Grégoire,
Irvine,
Kindt,
Lambert,
Lloyd,
Macdonald,

McLean (*Charlotte*),
Monteith,
Pepin,
Pilon,
Scott,
Thomas,
Thompson,
Whelan—24.

La secrétaire du Comité,
Dorothy F. Ballantine.

ORDRES DE RENVOI

VENDREDI 14 mai 1965

Il est ordonné,—Que le Bill C-101, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada, soit déféré au comité permanent de la banque et du commerce ou à l'éventuel comité des finances, du commerce et des questions économiques, selon le cas.

MARDI 1^{er} juin 1965

Il est ordonné,—Que le Bill S-6, Loi concernant la *Muttart Mortgage Corporation*, soit déféré au comité permanent de la banque et du commerce ou à l'éventuel comité des finances, du commerce et des questions économiques, selon le cas.

LUNDI 14 juin 1965

Il est ordonné,—Que les Bills suivants soient déférés au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Bill C-102, Loi concernant les banques et les opérations bancaires.

Bill C-103, Loi concernant les banques d'épargne de la province de Québec.

MARDI 15 juin 1965

Il est ordonné,—Que le Bill S-9, Loi constituant en corporation la *Principal Life Insurance Company of Canada*, soit déféré au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

JEUDI 17 juin 1965

Il est résolu,—Que les membres suivants forment le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques:

MM.

Basford,	Francis,	McLean (<i>Charlotte</i>),
Bell,	Gelber,	Monteith,
Cameron (<i>Nanaïmo-</i>	Grafftey,	Moreau,
<i>Cowichan-Les Îles</i>),	Grégoire,	Pennel,
Chrétien,	Irvine,	Pilon,
Douglas,	Kindt,	Thomas,
Flemming (<i>Victoria-</i>	Lambert,	Thompson,
<i>Carleton</i>),	Lloyd,	Whelan—24.
Forest,	Macdonald,	

Il est ordonné,—Que, compte étant toujours tenu des pouvoirs du comité des subsides au sujet du vote des deniers publics, les postes inscrits dans le *Budget principal des dépenses* pour 1965-1966 soient retirés du comité des subsides et déférés au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Il est ordonné,—Que le nom de M. Pepin soit substitué à celui de M. Basford sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

MARDI 22 juin 1965

Il est ordonné,—Que le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Il est ordonné,—Que le Bill C-95, Loi constituant en corporation la *Laurentide Bank of Canada*, soit déféré au comité permanent des Finances, du commerce et des questions économiques.

Il est ordonné,—Que le Bill C-99, Loi constituant en corporation la *Bank of Western Canada*, soit déféré au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

MERCREDI 23 juin 1965

Il est ordonné,—Que le nom de M. Scott soit substitué à celui de M. Douglas sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Attesté.

Le greffier de la Chambre,
LÉON-J. RAYMOND.

RAPPORTS DE LA CHAMBRE

Le 22 JUIN 1965

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son:

PREMIER RAPPORT

Le Comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Respectueusement soumis,

Le président,
LAWRENCE T. PENNELL.

Le 22 JUIN 1965

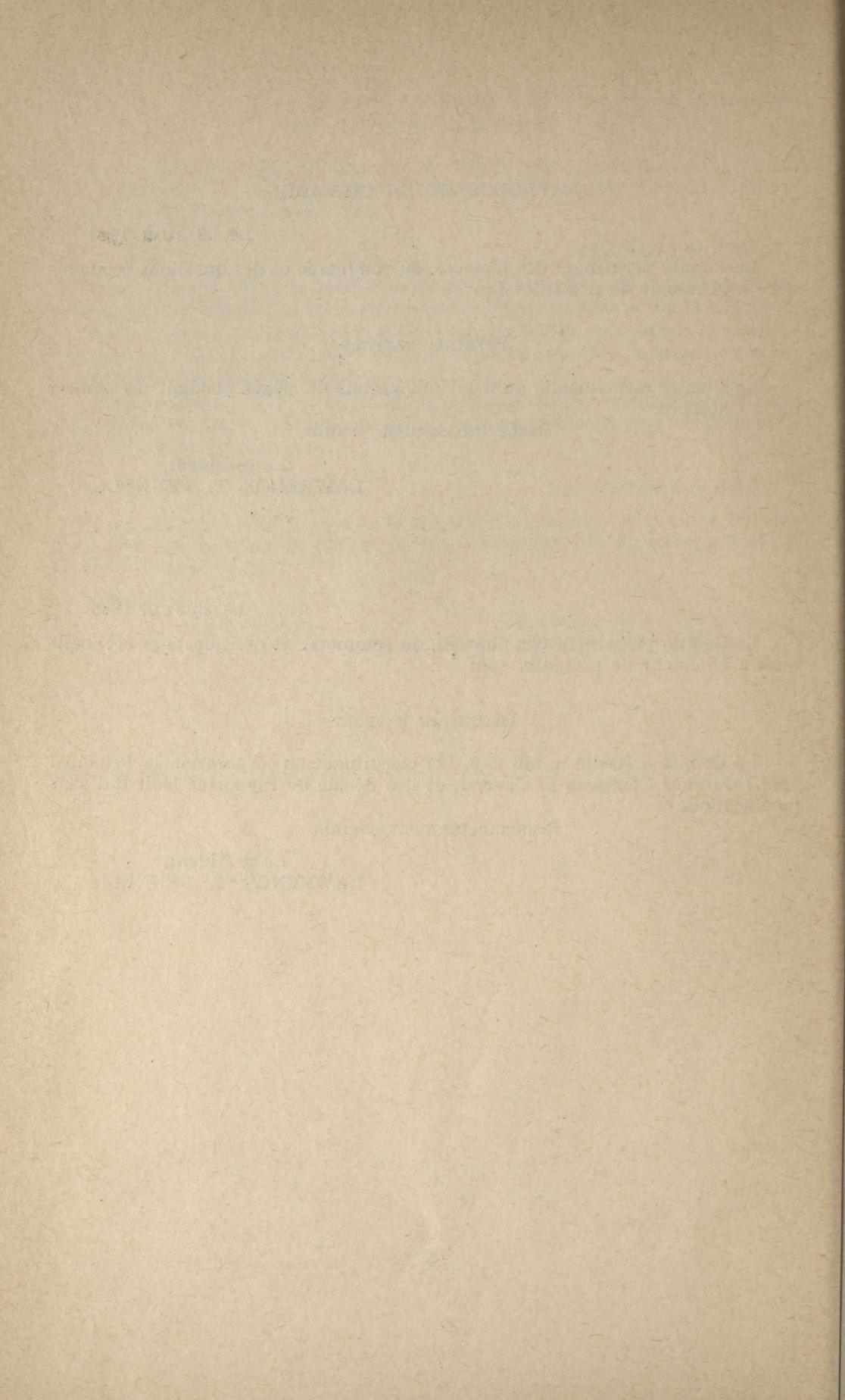
Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son:

DEUXIÈME RAPPORT

Le Comité a étudié le bill S-9, Loi constituant en corporation la *Principal Life Insurance Company of Canada*, et il a décidé de rapporter ledit bill sans modifications.

Respectueusement soumis,

Le président,
LAWRENCE T. PENNELL.



PROCÈS-VERBAUX

MARDI 22 juin 1965.

(1)

Le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à dix heures du matin dans le but de pourvoir à l'organisation.

Présents: MM. Cameron (*Nanaïmo-Cowichan-Les Îles*), Chrétien, Fleming (*Victoria-Carleton*), Forest, Francis, Gelber, Irvine, Lambert, Lloyd, Macdonald, McLean (*Charlotte*), Monteith, Moreau, Pennell, Pepin, Pilon, Thomas et Whelan—18.

Aussi présents: (En ce qui concerne le projet de loi S-9): M. R. W. McKimm, Agent parlementaire; M. R. Humphrys, surintendant des Assurances; MM. D. R. Stewart, L. A. Patrick et R. P. Forster, représentant la *Principal Life Insurance Company of Canada*.

Le secrétaire du comité étant présent et ayant demandé les mises en nomination, M. Lloyd propose avec l'appui de M. Macdonald que M. Pennell devienne président du Comité.

Sur la proposition de M. Lambert avec l'appui de M. Thomas,

Il est décidé,—Que les nominations soient closes.

M. Pennell, élu président, occupe le fauteuil et remercie le Comité de l'honneur qui lui échoit.

M. Thomas, avec l'appui de M. Lambert, propose que M. Monteith soit élu vice-président du Comité.

M. Chrétien, avec l'appui de M. Gelber, propose que M. Moreau soit élu vice-président du Comité.

Après discussion M. Monteith demande la permission de se retirer en faveur de M. Moreau. De consentement unanime, le proposeur et le second de M. Monteith au poste de vice-président retirent leur proposition.

La mise en nomination étant terminée, M. Moreau est déclaré élu vice-président de ce Comité.

Sur la proposition de M. Cameron (*Nanaïmo-Cowichan-Les Îles*), avec l'appui de M. Lambert,

Il est décidé—Que le Comité sollicite la permission de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Sur la proposition de M. Cameron (*Nanaïmo-Cowichan-Les Îles*), avec l'appui de M. Monteith,

Il est décidé,—Qu'un sous-comité du Programme et de la procédure soit institué, ce sous-comité comprenant le président ainsi qu'un certain nombre de membres qu'il nommerait après avoir consulté les représentants des différents partis.

Le Comité aborde alors l'examen du projet de loi S-9, Loi visant à incorporer la *Principal Life Insurance Company of Canada*.*

*Il n'y eut pas de compte rendu sténographique des débats pour ce projet de loi.

Au sujet du préambule

Le parrain, M. Lambert, présente M. McKimm, l'Agent parlementaire qui, à son tour, présente les témoins et explique brièvement l'objet du projet de loi.

M. Stewart définit les buts que se propose la Compagnie, et ses modes d'opération.

MM. Stewart, Forster, Patrick et Humphrys sont interrogés.

Le préambule, les clauses 1 à 8 inclusivement, ainsi que le titre sont adoptés séparément.

Le projet de loi est adopté sans modification.

Il est ordonné,—Que le projet de loi S-9 soit rapporté sans modification.

M. Stewart remercie le Comité de son accueil chaleureux, et les témoins se retirent.

A onze heures du matin, le Comité s'ajourne jusqu'à convocation du président.

MARDI 29 juin 1965.

(2)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 10 h. 10 du matin sous la présidence de M. Pennell.

Présents: MM. Cameron (*Nanaïmo-Cowichan-Les Îles*), Chrétien, Francis, Irvine, Lambert, Lloyd, Macdonald, McLean (*Charlotte*), Monteith, Moreau, Pennell, Pilon, Thompson, Whelan—14.

Le président lit le premier rapport du sous-comité du programme et de la procédure (MM. Cameron, Grégoire, Lambert, Monteith, Moreau, Pennell et Thompson sont membres du sous-comité).

Sur la proposition de M. Macdonald, avec l'appui de M. Cameron (*Nanaïmo-Cowichan-Les Îles*),

Il est décidé,—Que le rapport soit modifié de façon que l'on y lise le 31 août, 1965 comme date limite pour la réception des exposés se rapportant au projet de loi C-102.

Après délibération, le rapport du sous-comité est adopté, tel que modifié, sur la proposition de M. Lambert avec l'appui de M. Monteith.

Le rapport du sous-comité, tel que modifié, se lit comme il suit:

- a) Que le Comité entreprenne l'étude du projet de loi C-102, Loi concernant les banques et les opérations bancaires après le congé d'été de la Chambre et, à cet effet,
 - (i) Le Comité est prêt à recevoir des mémoires des organisations et individus intéressés;
 - (ii) Ces organisations ou individus sont priés de soumettre 50 exemplaires de leur mémoire au secrétaire du Comité, le 31 août 1965 au plus tard;
 - (iii) Avant de soumettre les mémoires, on demande aux intéressés d'aviser le président des parties du projet de loi qui seront traitées dans leur mémoire de façon que le sous-comité puisse organiser une étude systématique du projet de loi;
 - (iv) On demande à ceux qui soumettront des mémoires d'aviser le président s'ils désirent les présenter personnellement ou s'ils ne veulent que soumettre un mémoire à être étudié par le Comité;

- b) Qu'une indemnité raisonnable pour les frais de voyage et de séjour, ainsi qu'une allocation quotidienne selon le taux approuvé par le président de la Chambre soient payées aux témoins professionnels et (ou) experts qui ne travaillent pas pour la fonction publique et qui sont dûment convoqués devant le Comité;
- c) Que, conformément à l'article 65(4) du Règlement, le Comité fasse imprimer deux mille exemplaires anglais et cinq cents en français des procès-verbaux et témoignages se rapportant au projet de loi C-102;
- d) Que le président soit autorisé à convoquer une ou plusieurs réunions du sous-comité, au cours des vacances d'été, si nécessaire, afin d'organiser le programme d'étude du projet de loi C-102;
- e) Que la correspondance concernant le projet de loi C-102 soit disponible au bureau du secrétaire du Comité pour que les membres puissent y référer.

Votre sous-comité a aussi reçu des exposés de l'avocat représentant les organisations proposées de la *Laurentide Bank of Canada* et de la *Bank of Western Canada*, et a convenu de se réunir le vendredi 2 juillet (si la Chambre siège encore à cette date) pour envisager les dates possibles des audiences au sujet des projets de loi C-95 et C-99, projets visant à incorporer lesdites banques.

Sur la proposition de M. Monteith, avec l'appui de M. Thompson,

Il est décidé que,—Les mémoires reçus au sujet du Projet de loi C-102 soient imprimés en appendice aux Procès-verbaux et Témoignages.

Sur la proposition de M. Cameron (*Nanaimo-Cowichan-Les Îles*), avec l'appui de M. Moreau,

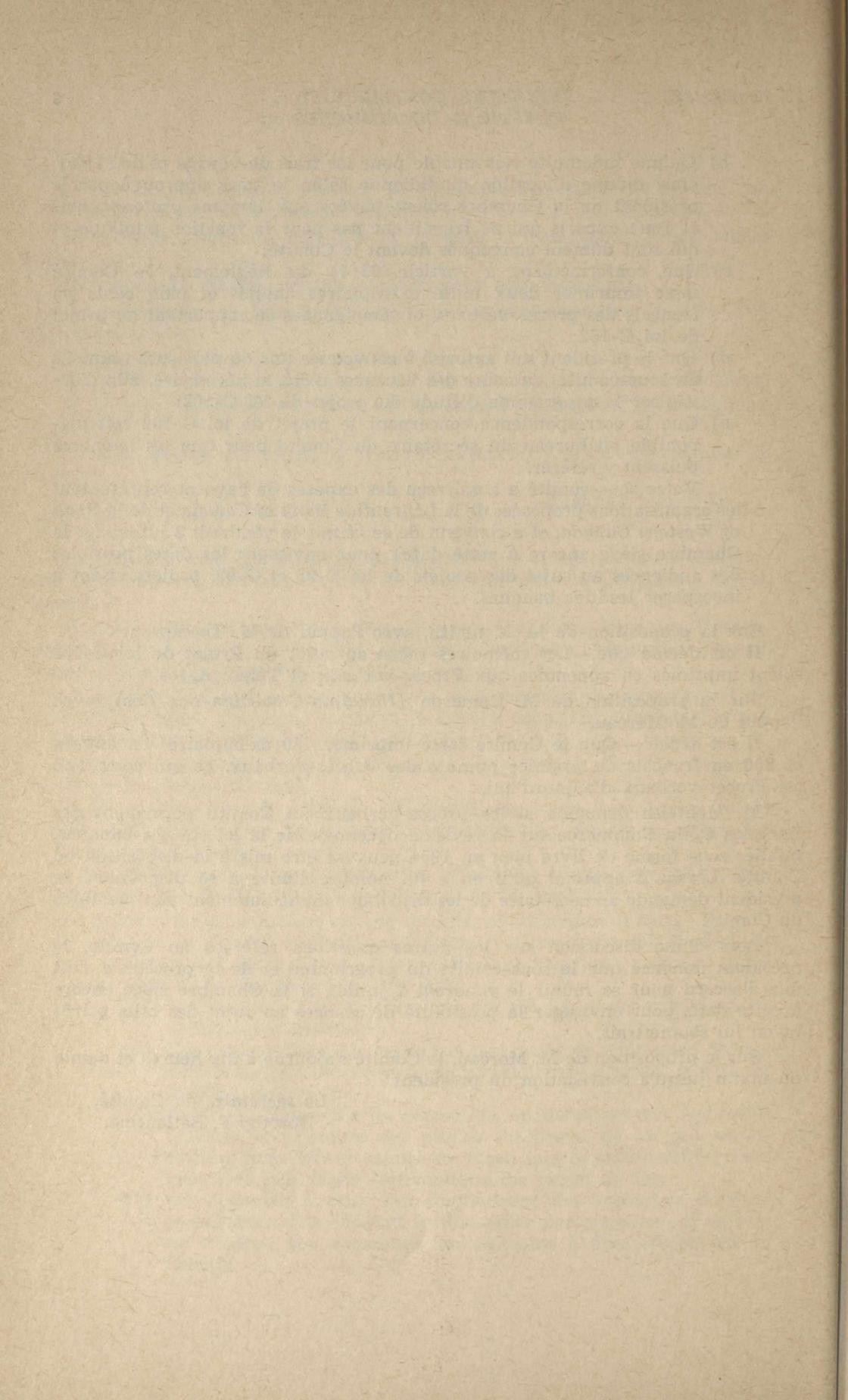
Il est décidé,—Que le Comité fasse imprimer 750 exemplaires en anglais et 300 en français du premier numéro des Procès-verbaux, ce qui comprend les Procès-verbaux d'aujourd'hui.

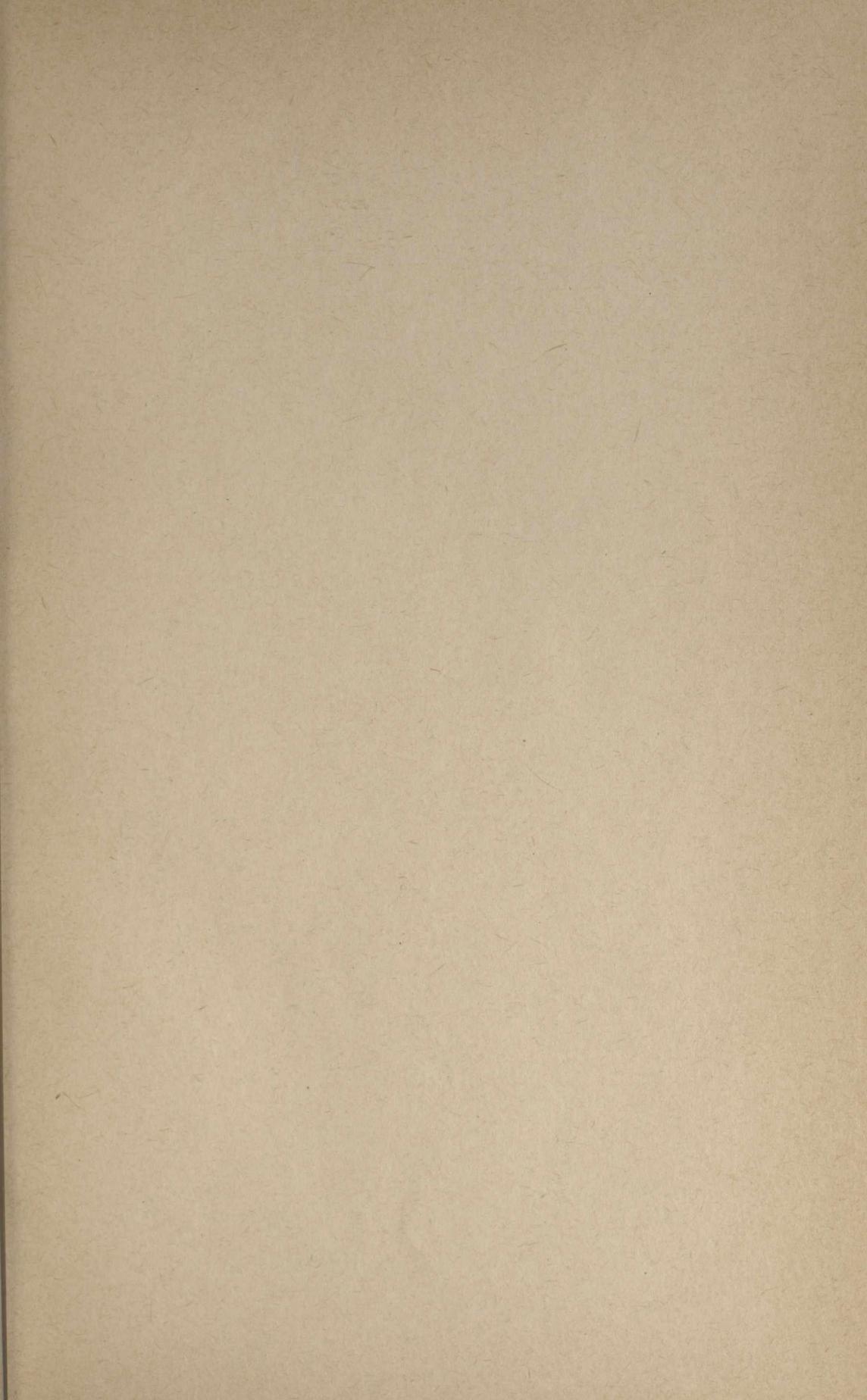
M. Monteith demande si les procès-verbaux du Comité permanent des Banques et du Commerce sur la révision décennale de la loi sur les banques, publiés sous forme de livre bleu en 1954 peuvent être mis à la disposition du Comité. Lorsqu'il apprend qu'il en a un nombre limité à sa disposition, le président demande au secrétaire de les distribuer immédiatement aux membres du Comité.

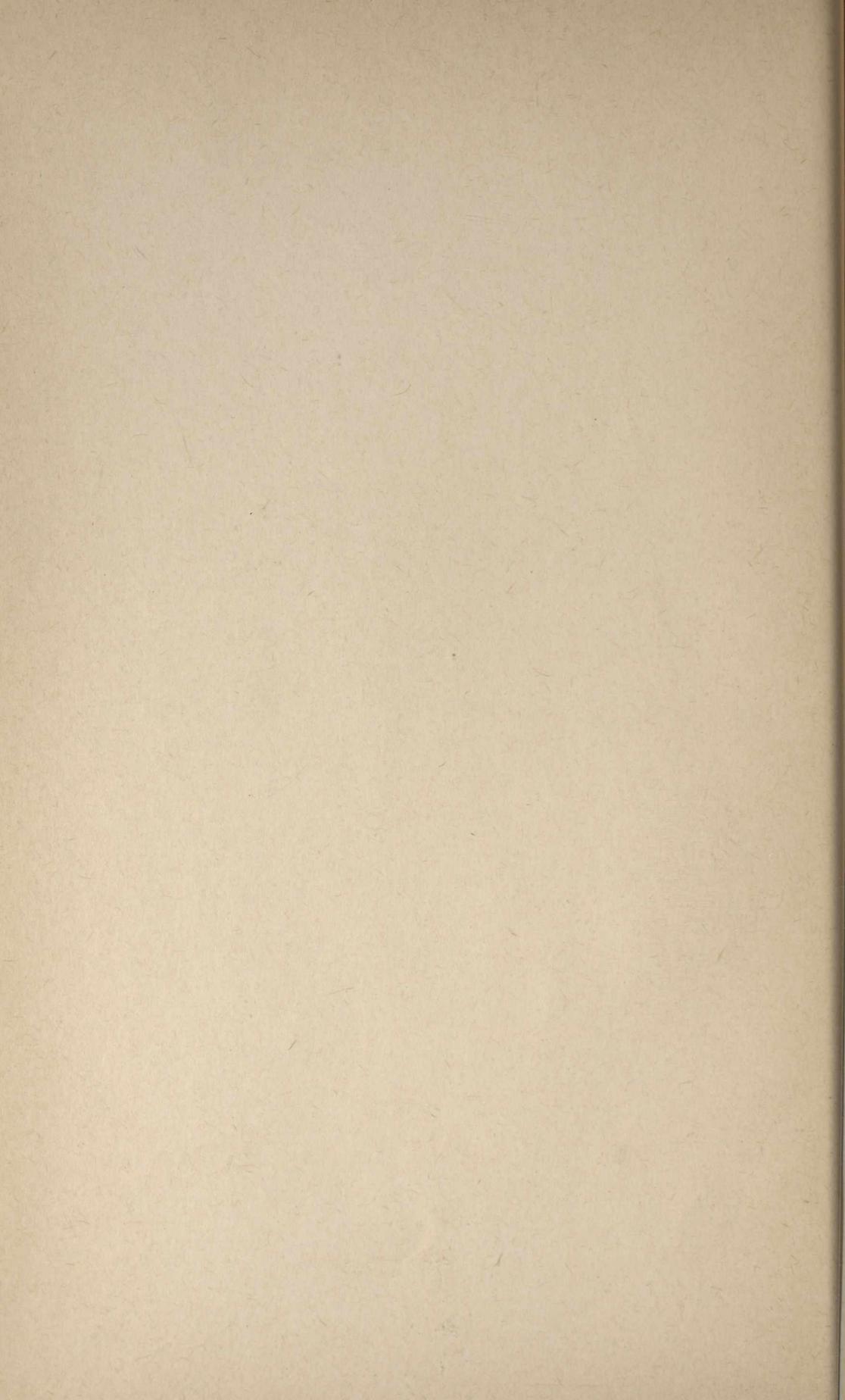
Lors d'une discussion sur les autres questions référées au Comité, le président annonce que le sous-comité du programme et de la procédure s'est mis d'accord pour se réunir le vendredi 2 juillet, si la Chambre siège encore à cette date, pour envisager la possibilité de séances au sujet des bills privés qu'on lui soumettrait.

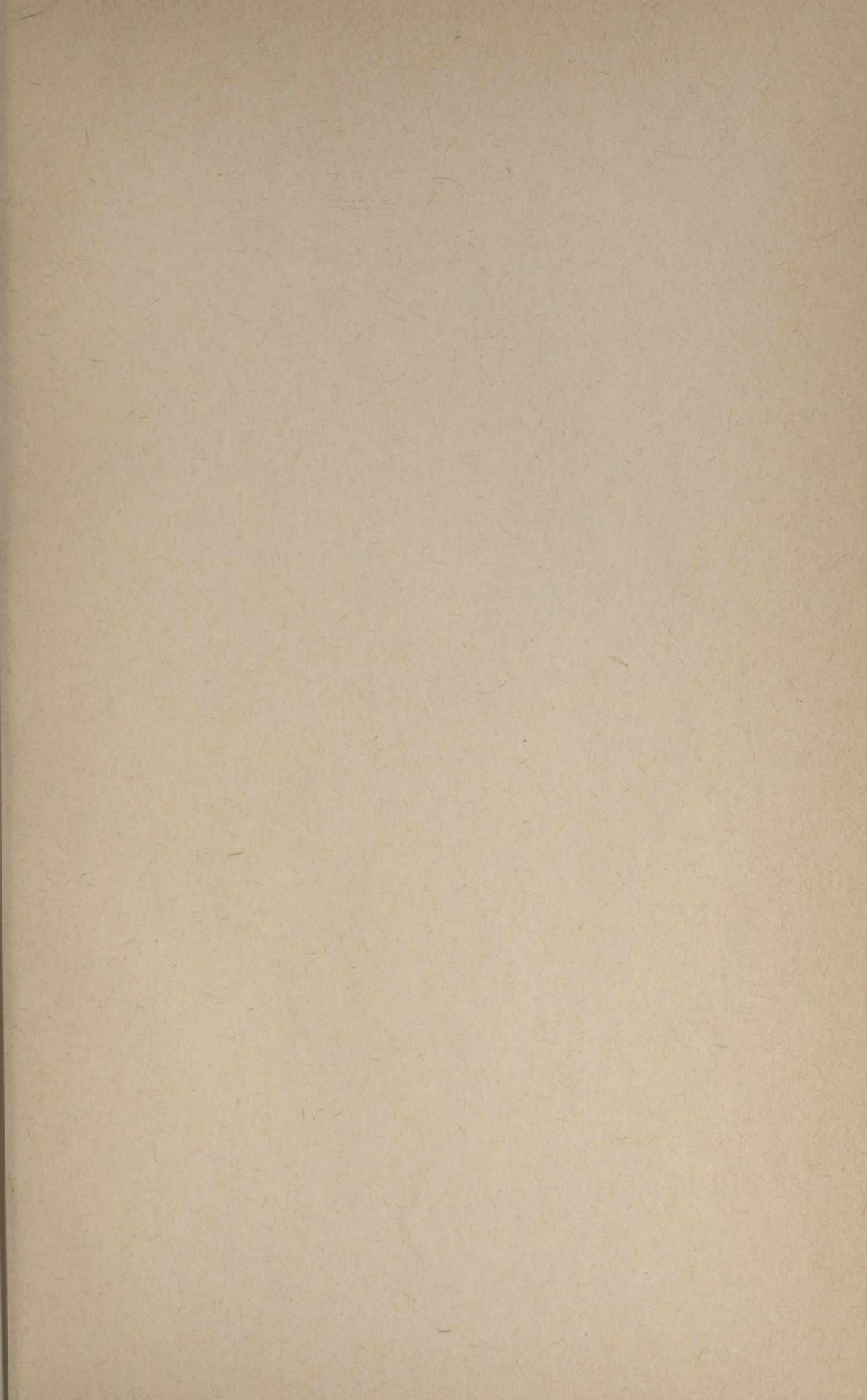
Sur la proposition de M. Moreau, le Comité s'ajourne à dix heures et demie du matin jusqu'à convocation du président.

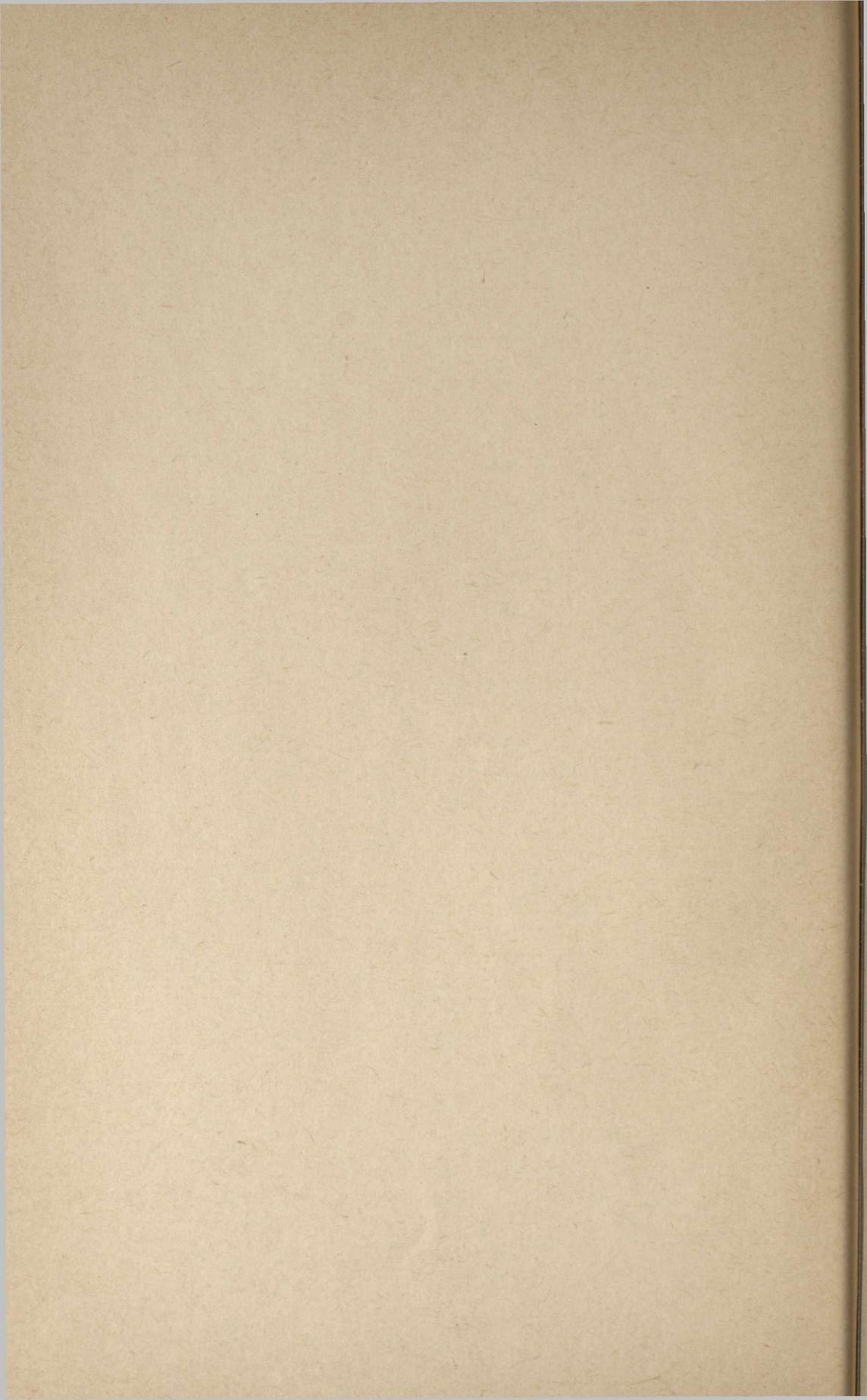
La secrétaire du Comité,
Dorothy F. Ballantine.











RAPPORT OFFICIEL DES PROCES
VERBAUX ET TEMOIGNAGES

La présente édition contient les délibérations
en français et en traduction anglaise de
la Cour.

Le texte est en français et en anglais
et les notes sont en français et en anglais.
L'impression de la Cour. Le prix varie selon le
Cours.

Le Directeur de la Cour
LEON J. RAYMOND

**RAPPORT OFFICIEL DES PROCÈS-
VERBAUX ET TÉMOIGNAGES**

La présente édition contient les délibérations en anglais et/ou une traduction anglaise du français.

Le public peut se procurer des exemplaires ou des séries complètes en s'abonnant auprès de l'Imprimeur de la Reine. Le prix varie selon le Comité.

Le greffier de la Chambre,
LÉON-J. RAYMOND.

